L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

JOURNAL, No 72, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 23 OCTOBRE.

ANNONCES POLITIQUES.

Notice d'Election.

CONFORMEMENT à une proclamation de Son Excellence H. C. Warmoth, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, du 19 septembre 1868, nous les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sont notifiés par la présente, que l'élection aura lieu mardi 3 novembre 1868, pour l'Electeur pour le Président et le Vice Président des Etats-Unis et un Représentant au Congres, du premier district électoral du premier district congressionel, composé de toute cette portion de la paroisse d'Orléans, sur la rive droite du Mississippi et le reste de la portion de ladite paroisse sur la rive gauche du fleuve, qui est au-dessous et à l'est de la rue Carondelet dans la ville de la Nouvelle-Orléans, comprenant le quartième, cinquième, sixième, septième, huitième et neuvième districts représentatifs de la paroisse d'Orléans et des paroisses St Bernard, Plaquemines, Jefferson, Washington, Ste-Helène et Livingston.

Les électeurs du deuxième district électoral et un Représentant pour le terme non expiré (resté vacant par la mort de l'Hon. James Mann) et un pour le terme régulier du second district congressionel, composé de toute la portion de la paroisse d'Orléans sur la rive gauche du fleuve en haut et à l'Ouest de la rue de Carondelet dans la ville de la Nouvelle-Orléans, comprenant le quartième, troisième et neuvième districts représentatifs de la paroisse d'Orléans et des paroisses Jefferson, St Charles, St Jean Baptiste, St Jacques, Lafourche et Terrebonne.

Les électeurs du 3e district électoral, composé des paroisses Ste Marie, St Martin, Assomption, Ascension, Iberville, Calcasieu, Lafayette, St Landry, Iberville, Pointe Coupée, Feliciana, Point-Coupée, Avoyelles, Rapides, Sabine, Natchitoches, De Soto, Caddo, Bossier et Vernon.

Les Electeurs du 4e district d'etat, composés des paroisses Claiborne, Bienville, Jackson, Union, Morehouse, Carroll, Ouachita, Madison, Caldwell, Franklin, Tensas, Catahoula et Concordia;

Les Juges Electeurs pour l'Etat en général.

Les polls seront ouverts dans chaque precinct d'élection dans la dite paroisse d'Orléans, de 7 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir, le jour et le lieu fixés par la présente proclamation savoir: MARDI le 3 NOVEMBRE 1868, pour recevoir les votes ou bulletins des électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans, sous la surveillance des commissaires et officiers qui seront nommés par les autorités dirigeantes par la présente, et dont devront être conduite et le retours faits suivant et conformément au dit acte.

Bureau du shérif, paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 7 octobre 1868.

THOS. L. MAXWELL,
Shf. et de la Paroisse d'Orléans.

Bureau des Inspecteurs.

ETAT DE LA LOUISIANE, } Salle No 7 de l'Hôtel-de-Ville,
Nouvelle-Orléans, 20 septembre 1868. }

LES BUREAUX D'ENREGISTREMENT
POUR LA
PAROISSE D'ORLEANS,
SERONT OUVERTS LE
Vendredi, 25 Septembre 1868,
AUX ENDROITS SUIVANTS :

Premier Ward.

Rue Rare, coin Annunciation. Inspecteurs — G. P. HOUGHTON, WM. MCCUBBIN, J. H. MEILLEUR.

Deuxième Ward.

Promenade Tritos, coin de la rue Bienville. Inspecteurs—SETH W. LEWIS, J. C. KERSHAW, E. GUIFFORD.

Troisième Ward (Dernier.)

No 113 rue St-Charles, près Poydras, pour tous ceux qui résident à l'Est de la rue des Remparts. Inspecteurs—JULIUS NOBLE, THEO. LIPSHUTZ, CHAS. CHEVALIER.

Troisième Ward (Dernière.)

No 108 rue Liberty, près Perdido, pour tous ceux qui résident à l'Ouest du centre de la rue des Remparts. Inspecteurs—JAMES NEWTON, MARTIN DEE, J. F. KEATING.

Quatrième Ward.

No 1 de l'Economie, rue des Ursulines entre Marais et Victoire. Inspecteurs — ALCIDE LEWIS, A. L. YOUNG, JOHN SCHULZ.

Cinquième Ward.

No 120 rue Bourgogne, entre Toulouse et St-Pierre. Inspecteurs—A. ROUGELOT, L. A. SNAER, L. D. LARRIEU.

Sixième Ward.

No 1 de l'Economie, rue des Ursulines entre Marais et Victoire. Inspecteurs — ALCIDE LEWIS, A. L. YOUNG, JOHN SCHULZ.

Septième Ward.

Rue des Français, entre Levee et Chartres. Inspecteurs—ARNOLD BERTONNEAU, W. H. GREENE, J. J. BARKDULL.

Huitième Ward.

No 1 de rue Victoire, entre Champs-Elysées et Marigny. Inspecteurs — JOHN MCWHORTER, HENRY SCHULTZ, J. DOMINGON.

Neuvième Ward.

No 138 rue Front Levée, entre Montigny et Clouet. Inspecteurs—W. C. KINSELLA, JOHN MINITER, S. MOORE.

Dixième Ward.

Entrepôt des rues St Thomas et Josephine. Inspecteurs—WM BURROUGHS, G. L. SMITH, JOHN DAVIER.

Onzième Ward.

No 5 école des Jésuites, entre Septième et Huitième. Inspecteurs— ROBERT MORRIS, D. F. SIMPSON, J. FOUGERTY.

Algier, rive droite.

Maison Bruchez. Inspecteurs—T. S. JOHNSON, C. DAVET, WM PEARL.

Les susdites personnes sont priées de déposer copie de leurs serments immédiatement, ainsi il en sera nommé d'autres à leurs places.

Les bureaux devront rester ouverts tous les jours, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir les électeurs exceptés, jusqu'au soir du 21 octobre 1868.

Pour information du public, les limites des différents wards sont données ci-après :

Premier Ward—De la rue Félicité à la rue Thalia.

Deuxième Ward—De la rue Thalia à la rue Jules.

Troisième Ward—De la rue Jules à la rue du Canal.

Quatrième Ward—De la rue du Canal à la rue St-Louis.

Cinquième Ward—De la rue St-Louis à la rue St-Philippe.

Sixième Ward—De la rue St-Philippe à la rue Esplanade.

Septième Ward—De la rue Esplanade à la rue des Champs Elysées.

Huitième Ward—De la rue des Champs-Elysées à l'avenue Lafayette.

Neuvième Ward—De l'Avenue Lafayette aux barrières limites de la ville.

Dixième Ward—De la rue Félicité à la rue Frenière.

Onzième Ward—De la rue Frenière à la rue Toledano, aux limites de la ville.

Par ordre du Bureau d'enregistrement.

WM. BAKER,
Président.

sept—1m

AVIS.

BUREAU D'ENREGISTREMENT,
ETAT DE LA LOUISIANE,
Nouvelle Orléans, 20 septembre 1868.

CONFORMEMENT à la section 15e de la loi qui vous donne charge de surveiller l'enregistrement des votes, et à la loi 5 du Code qui a été approuvé le 29 mars 1853, vous êtes par les susdits enregistrateurs refusé d'inscrire sur les registres ou le droit d'un quelconque bureau d'enregistrement.

Si vous remarquez un cas qui réclament que tous les cas ci-dessus être faits par écrit, qu'il dépose les faits et les vraisemblables preuves à connaissance de ces personnes, et ce grand vendra à s'entendre les parties intéressées, celles ci en seront averties.

Par ordre du Bureau,
WILLIAM BAKER, Président.

AVIS

A tous ceux qu'on refuse d'enregistrer.

LES personnes qu'on refuse d'enregistrer et qui ont droit de voter, peuvent avoir pres d'eux avertir le Comité Central Démocratique d'Etat, au No 203 de la rue du Canal, de quoi a vous besoin.

THOMAS STEEL,
Secretaire du Comité Central Démocratique d'Etat.

Comité Central Démocratique d'Etat.

LA réunion régulière de ce comité aura lieu tous les LUNDIS DES 5 et sept heures et demie, à la salle du comité rue du Canal, No 203.

THOMAS STEEL, secrétaire.

Comité démocratique de la paroisse d'Orléans.

JOS. ELLISON, Président.
S. T. MARTIN, vice-pres. P. LABARRE, Trésorier
C. W. CULBERTSON, très. St. L. DUPEIRE, sec.

Comité Exécutif.

JOS. ELLISON, président ex-officio.
M. LARONGE, E. L. JEWELL, J. LETTEN, A. P. HARPER, W. P. RIGBY, C. B. BORD.

Comite de Finances.

JOS ELLISON, président ex-officio.
DUPEIRE, ROBT MITCHELL, M. CARNEY, ZACHARIE, A. STIASOT, WOODWOOD NA LAMBIAS, Jos LULLIA, JOHN HAAS.

Comité de Naturalisation et d'Enregistrement.

ST MARTIN Président, J H BERNOS, avocat du c MURPHY, A SAMBOLA, J KLANEY, J. M. HUCKINS.

A. LAMBERT, en la commission de P. E SONFORD
DERNIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 20 547—En vertu d'un writ de vente et à moi adressé par l'honorable Douziéme Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire de SAMEUL, vingt quatre d'octobre prochain, à la Bourse des Négociants et des Encans, rue du Canal, entre les rues de Chartres et de la Bourse, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de la propriété dont description suit :

Un terrain situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Carondelet, Terpsichore et Marguerite, et désigné par les numéros 4 et 5 du plan officiel, ensemble les bâtisses et autres améliorations dessus construites, et sous les droits, noms, privilèges et appartenances et appurtenances y attachés et y appartenant, le dit terrain ayant les dimensions suivantes, savoir : Sur la rue Carondelet, vingt-quatre pieds cinq pouces de face à la rue Terpsichore, cent pieds de profondeur, et sur la rue Terpsichore vingt-quatre pieds cinq pouces de face à la rue Terpsichore, cent pieds de profondeur, et vingt-deux pouces vingt huit pieds cinq pouces à la rue Carondelet, sont les points de différence entre les deux lignes parallèles avec bâtisses en briques et autres améliorations y construites, et sous les droits, noms, privilèges et appartenances et y appartenant, ce présent terrain appartenant à la dite succession en vertu d'un acte passé devant un acte faire de Toulouse, notaire public en cette ville, en date du 21 février 1856.

Dans l'affiche et dessus.

Conditions—Comptant en numéraire de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

sept—1m 1 8 15 22 oct

Il est ordonné par ces Deux Estants entre Mad. ve Pedro Recouvreur de MARY GRATTEN Lynch, Wyandanche—No 20,540.

BARG DE FRIET, ancestor—Bureau No 35 de la rue Bienville—SAMEDI, le 14 nov mbre 1868, à 10 heures du matin, devant le Juge de la Cour de District susdite ou un Commissaire de Cour, il sera vendu, à enchères publiques, sous l'autorité et la vente de l'un des Huissiers de la Nouvelle-Orléans, en date du 5 octobre courant, à la Bourse des Négociants et des Encans, rue du Canal, entre Chartres et la Bourse, les droits, noms, privilèges et appartenances et dépendances suivants, savoir :

Certain fitted dans—Terre dans District dans la Nouvelle-Orléans, dans les Bois Existants, Ancien Faubourg Marigny, et bornés et limités comme suit, savoir : Nord et également par le Port, Sud, ou à l'entrée par Le Rond, ouvert, ou à l'entrée par Le Rond, ouvert, ou à l'entrée par Le Rond, ouvert